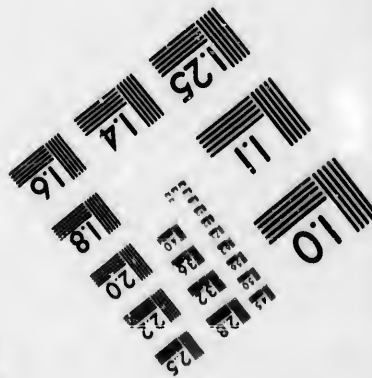
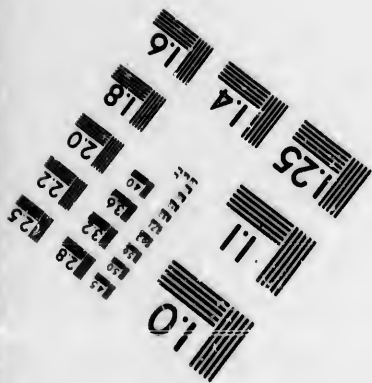
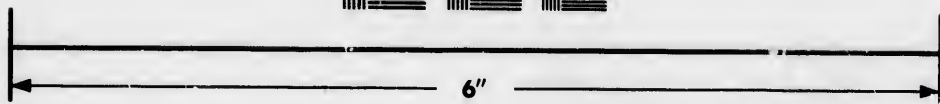
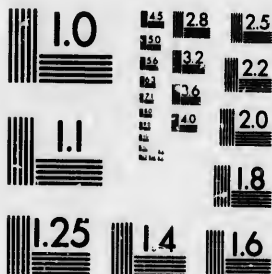


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	28X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ire
détails
as du
modifier
er une
filmage

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

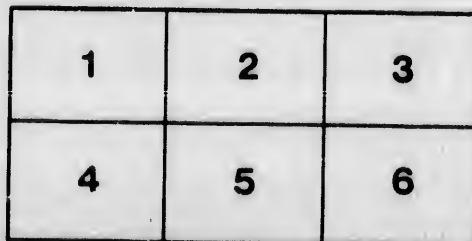
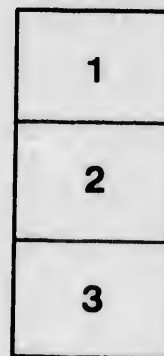
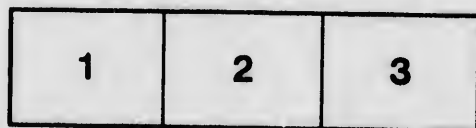
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right end top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par la seconde plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
on à



32X

**Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.**

COMM
SEI
PLA

Secré

Prin

REMARQUES

SUR LE

CULTURE ET LA PREPARATION

DU

CHANVRE

EN

CANADA,

COMMUNIQUEES A LA REQUISITION DES LORDS SEIL FRIVE' DE SA MAJESTE' POUR LE COMMERCE DES PLANTATIONS.



PAR CHARLES TAYLOR M. D.

Secrétaire de la Socié'te' pour l'encouragement des Arts &c. &c. à Londres.



Seminair de Letcher

YORK:

Printed by JOHN BENNETT, Printer to the King's Most Excellent Majesty.

—1806.—

B-14

REVUE

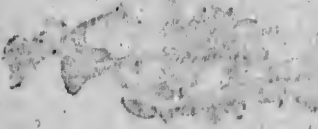
CHRONIQUE

REVUE

REVUE

REVUE

REVUE



REVUE

REVUE

L
dep
bien
cha

un
être
plu
à d
un
les
fép
do

ni
Si

REMARQUES &c.

DU CHOIX DE LA GRAINE.

LE CHANVRE est la production d'une plante annuelle, nommée par LINNÆUS *Cannabis Sativa*. Il s'éleve depuis quatre jusqu'à huit pieds de hauteur ; il réussit bien dans un sol riche, léger et pas trop humide. La chaleur lui convient, pourvu qu'elle ne soit pas excessive.

Dans la culture du chanvre le choix de la graine est un des objets importants ; elle doit, autant que possible, être du crû de l'année précédente, et ne doit jamais avoir plus de deux ans, parcequ'elle a une tendance particulière à devenir rance. Pour juger de sa qualité, prenez dans un tas quelques unes des graines sans les choisir, et avec les dents de devant cassez la cosse extérieure que vous séparez de l'amende. Si la graine est bonne, l'amende doit être douce et avoir le goût de noisette.

La cosse contient une huile essentielle, qui communique son goût à l'amende, si on les mange ensemble. Si l'amende a goût de rance, elle ne produira point.

Toute graine, dont la cosse est d'un blanc pâle ou d'un vert pâle, est mauvaise, et l'amende n'est pas pleine. Si la cosse est luisante et d'une couleur brune, c'est un signe que l'amende est bien formée, et que c'est une graine propre à semer. Si en la frottant entre les peaux des mains, la graine de chanvre ne se casse point, mais, au contraire, que la cosse devienne plus claire et plus brillante, c'est un bon signe. Si en la frottant elle devient en poussière, elle n'est point propre à semer.

La graine de chanvre est sujette à fermenter et à chauffer, si on la met en grénier à bord des batiments, en grandes quantités. Il sera suffisant de l'empaqueter dans des vieux quarts à farine, ou dans d'autres futailles ne contenant pas plus de 3 quintaux chaque; mais ce sera mieux si on ne met que moitié de cette quantité ensemble.

J'ai été d'autant plus particulier à donner des instructions minutieuses sur la bonne graine, que c'est un point important dans le commencement de cette entreprise, et que, sans y apporter une attention convenable, la tentative de faire pousser le chanvre est un travail perdu: il y a beaucoup de graine de chanvre vendue en Angleterre qui est séchée au four; ce qui en empêche la végétation future.

DE LA CULTURE DE LA PLANTE DU CHANVRE.

Le sol naturel sur les bords des ruisseaux et rivières du Canada est convenable à la production du chanvre. La terre devrait être d'abord labourée l'automne précédent, et deux fois le printemps suivant. Aussitôt que la saison le permet elle doit être hersée extrêmement fine avec une herse à dens de fer, afin que la terre soit aussi pul-

pulvériser
avec u
jet, co
graine
d'Angl
avoir é
rées.

enterré
On do
mage à
la grai
bien p

Dan
Canad
mât u
dans d
avec d
moyen
mur, e
les pro

La
a bon
perme
lemen
Juin.
la gra
deux
lérer l
de la
dront
herbes

. La
la sem
une A
graine

pulvérisée que possible. Elle doit ensuite être nivelée avec un balai ou herse de broussailles et semée à grand jet, comme le bled, à raison de deux minots et demi de graine par arpent (environ quatre cinquième de l'acre d'Angleterre.) La graine doit être hersée aussitôt après avoir été semée, avec une herse à petites dents de fer serrées. En semant la terre la graine ne doit pas être trop enterrée, autrement elle ne poussera point, mais périra. On doit avoir bien soin d'empêcher qu'on ne porte dommage à la terre en y laissant aller des animaux, ou que la graine ne soit détruite par les oiseaux avant qu'elle ait bien pris racine dans la terre.

Dans les premiers essais de la culture du chanvre en Canada, il seroit à propos que chaque cultivateur en semât un peu dans des petits clos près de la maison soit dans des couches ou planches de quatre pieds de largeur, avec des intervalles entre de deux pieds, pour donner le moyen de sarcler ou d'arracher le chanvre lorsqu'il est mur, et faire connoître graduellement aux cultivateurs les propriétés de la plante.

La graine de chanvre devoit être semée, en Canada, à bonne heure dans le mois de Mai, lorsque le temps le permet, mais si le temps est mauvais, il faut remettre la semence à tout autre temps avant la seconde semaine de Juin. On a supposé qu'il étoit avantageux de mettre la graine de chanvre sur le plancher d'une cave durant deux ou trois semaines avant de la semer, afin d'en accélérer la végétation. Lorsque les jeunes plantes sortent de la terre, on doit les sarcler avec soin; elles deviendront ensuite assez fortes pour empêcher les mauvaises herbes de croître.

La plante du chanvre est de deux especes, le mâle et la femelle, qui croissent pêle mêle. Le mâle produit une *Farina* ou matière poudreuse; la femelle porte la graine. Le production de la bonne graine dépend de cette

cette *Farina* qui est répandue par l'air sur les plantes femelles ; on peut en augmenter les effets par une agitation artificielle, dans le tems que les plantes mâles sont arrachées, tel que ci-après mentionné.

Les plantes mâles sont bonnes à arracher vers la seconde semaine d'Août. On peut connoître si elles sont mures par la poussière ou matière poudreuse (*Farina*) qu'elles rendent lorsqu'elles sont secouées par le vent, ou agitées avec un bâton ; aussi par les feuilles qui deviennent jaunes, et les tiges qui prennent une couleur blanchâtre.

Comme il importe beaucoup dans le moment actuel de recueillir une grande quantité de graine de chanvre, je recommanderai d'adopter maintenant le plan suivant, pour cet objet. On pourra s'en départir dans un tems à venir, lorsque la graine sera plus abondante ici.

Lorsque le chanvre mâle est bien mur ; il faut que ceux qui l'arrachent, nétoyent des passages ou allées dans le champ d'environ deux pieds de largeur, et à la distance de six pieds les uns des autres, en arrachant toutes les plantes du chanvre mâle et femelle, qui poussent dans ces espaces ; et le chanvre qui sera ainsi arraché ils le transporteront sur un autre terrain auprès, où ils l'étendront à l'épaisseur d'un pouce ; après qu'il aura été placé de cette manière durant deux ou trois jours, exposé à l'air et au soleil, tournez le, et laissez le là encore un jour ou deux, alors vous le mettrez en bottes d'environ la grosseur de votre cuisse, que vous liez avec deux liens faits avec les tiges du chanvre, dont l'un doit être près des racines, et l'autre à deux tiers de la longueur des bottes. Dans cet état vous pouvez procéder à le faire rotir en la manière ci après mentionnée, ou à le mettre à l'abri de la pluie jusqu'à ce que vous ayez une occasion plus favorable de le faire.

J'ai

J'ai d
planche
y nétoy
de large
Vous d
qu'on a
melle, p
femelle
peu de
soit mu
cher da
et mis e

MANI

Le o
ce que
sont l'o
forte q
une co
ou la s
devra
pour e
mettre
dre la
bottes
de trois
les tête
unes e
et lor
banc a
pant le
de la g
que pe
vous a

J'ai déjà observé qu'on devoit laisser le chanvre sur les planches d'environ six pieds de largeur jusqu'à ce qu'on y nétoye des espaces intermédiaires d'environ deux pieds de largeur, et que le chanvre qui y étoit en soit enlevé. Vous devez alors procéder à arracher le chanvre mâle qu'on a laissé croître sur ces planches avec le chanvre femelle, prenant soin de ne pas endommager le chanvre femelle ; mais au contraire le laissant pousser avec aussi peu de dommage que possible, jusqu'à ce que la graine soit mûre. Le chanvre mâle qu'on a arraché peut secher dans les allées intermédiaires ci-dessus mentionnées, et mis en bottes comme le précédent.

MANIERE DE CUEILLIR LE CHENEVIS OU GRAINE DE CHANVRE.

Le chanvre femelle devroit rester sur la terre jusqu'à ce que la graine soit entièrement mûre ; dont les signes sont l'ouverture des coffes où les graines sont logées, en sorte qu'on puisse y appercevoir la graine ; elles auront une couleur brune. Probablement ce sera la première ou la seconde semaine d'Octobre que le chanvre femelle devra être arraché ; on doit alors l'arracher avec soin pour empêcher la graine de se répandre, et on doit la mettre sur des draps pour la transporter, crainte de perdre la graine en la remuant. On doit le lier par petites bottes et le faire secher la racine en bas, par bottes faites de trois petits faisceaux posés en forme triangulaire, avec les têtes ensemble, pour qu'elles puissent se soutenir les unes et les autres. Ayez soin de ne pas perdre la graine, et lorsque les bottes sont seches, vous devez avoir un banc avec un drap ou une couverture dessous ; en frappant le chanvre sur le banc vous ferez sortir le meilleur de la graine sur le drap ou la couverture, ayant soin, autant que possible, de ne point briser le chanvre. Après que vous avez séparé la graine du chanvre, soit en le frap-

pant

pant comme ci-dessus, ou en le battant ensuite, la graine doit être passée au vent et mise sur un plancher sec, où il y ait un courant d'air, la tournant à plusieurs reprises avec une pèle pour la secher, et pour empêcher la fermentation.

J'ai été très particulier en donnant les directions pour préserver la graine, afin qu'on puisse se la procurer en Canada sans la nécessité d'en avoir d'Angleterre, et pour éviter les risques de recevoir de mauvaises graines. Je vais maintenant reprendre ce qui concerne la manière de préparer le chanvre qui a été arraché et est prêt à faire rouir.

ROUIR LE CHANVRE.

Les François recommandent de couper les racines et les têtes des plantes du chanvre avant cette opération, ce qui, disent-ils, améliore la qualité du reste.

Pour ce qui est de rouir le chanvre. Le chanvre qui a été auparavant seché et mis en bottes, tel que ci-dessus mentionné, doit être mis dans un étang de cinq à six pieds d'eau de profondeur, et où il n'y ait point de boue ; les bottes doivent y être posées à travers les unes sur les autres, et serrées ensemble, ayant une partie des têtes d'un côté, et l'autre partie de l'autre, le tout couvert d'eau, et tenu sous l'eau par des pierres, des poids ou des leviers, jusqu'à ce qu'il soit bien roui, ce qui peut se connoître en tirant une botte de l'eau et la lavant ; si les feuilles viennent aisément, et que les fibres soient ouverts et se séparent facilement de l'écorce, il est en bon ordre, sinon on doit le laisser encore jusqu'à ce qu'il soit prêt, en le veillant attentivement.

Il faudra plus ou moins de tems pour faire rouir le chanvre,

chanvre
sept jour
jours, c
de dou
tems est

Si il
rouir le
ce sero
laisser
de retir

Lors
rouir le
riviere
porté
boue.

Le c
ques j
l'épais
est plus

L'in
d'une l
meuse
quels e
aiseme

Lors
rouis
laver
doit al
lier les
expos
ment.

Un

chanvre, suivant la chaleur de l'eau ; par exemple six à sept jours, à la fin d'Août ; en Septembre huit ou dix jours, en October ou au commencement de Novembre, de douze à vingt jours, plutôt ou plutôt tard suivant que le temps est naturellement chaud ou froid.

S'il étoit praticable que l'étang, où on doit faire rouir le chanvre, pût être rempli d'eau et vuide à plaisir, ce seroit mieux d'y mettre le chanvre à sec, alors d'y laisser entrer l'eau jusqu'à ce qu'il fut assez roui, ensuite de retirer l'eau et d'oter le chanvre lorsqu'il seroit asséché.

Lorsqu'il n'y a point la commodité d'un étang pour rouir le chanvre, on peut se servir d'un ruisseau ou d'une rivière, mais il y a du danger dans ce cas qu'il soit emporté par le courant, ou endommagé par la terre et la boue.

Le chanvre femelle qui a porté graine demande quelques jours de plus pour rouir que l'autre, à cause de l'épaisseur de l'écorce, et de la substance glutineuse qui est plus attachée, pour avoir été plus longtems sur pied.

L'intention en faisant rouir le chanvre est, au moyen d'une légère fermentation, de séparer les matières gommeuses et mucilagineuses des fibres du chanvre, avec lesquelles elles sont mêlées, et de faire détacher ensuite plus aisément avec la braye l'écorce sur le dehors des fibres.

Lorsqu'on a trouvé que le chanvre est suffisamment roui il faut retirer les bottes l'une après l'autre, et les laver pour en ôter le limon et les parties détachées ; on doit alors les mettre la racine en bas pour les sécher, délier les bandes, et poser le chanvre contre une clôture, exposé au soleil et à l'air afin qu'il puisse sécher entièrement.

Une autre méthode de préparer le chanvre après qu'il a roui,

a roui, est de le potter apres l'avoir lavé, sur un terrain sec, d'ouvrir les bottes soigneusement et d'étendre le chanvre à environ deux pouces d'épaisseur; on doit le laisser environ une semaine dans cet état, alors le tourner l'autre côté dessus, et environ huit jours après, l'attacher par bottes bien droites, et le mettre à couvert jusqu'à ce qu'on ait le tems de le broyer et de l'écoffer.

Dans la Russie, la Suede et la Livonie, où il y a beaucoup de neige, ils font fermenter ou rouir le chanvre dans l'hiver sous la neige, en étendant le chanvre (qu'on a fait secher auparavant) sur la premiere neige qui tombe, et l'y laissant pour être couvert avec les autres bordées de neige jusqu'au printemps, lorsqu'on le trouve ordinairement suffisamment fermenté. On le ramasse alors en petite bottes prêtes pour la broye. Il me semble que cette méthode conviendroit bien en Canada pour le chanvre femelle qui a porté graine, ce qui sauroit un trouble considerable dans cette saison de l'année.

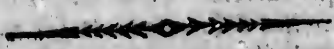
MANIERE DE BROYER LE CHANVRE.

Après avoir retiré le chanvre de l'étang, et qu'il a été lavé et bien seché, il est prêt pour la broye; s'il n'a pas suffisamment seché en plein air, on peut s'y suppléer en l'étalant soigneusement sur des bâtons posés de travers à environ quatre pieds au dessus d'un petit feu; on peut y étendre le chanvre à six pouces de hauteur, et le tourner de tems en tems, afin qu'il seche également. Dans les pays où on cultive le chanvre en grandes quantités, on a inventé des moulins à eau et à vent, avec des machines particulières pour broyer et préparer le chanvre d'une manière plus expéditive et avec moins de dépenses; mais dans un pays où la préparation du chanvre n'est pas bien connue, on doit se servir premièrement des moyens les plus faciles et les plus simples, et de ces machines que

le culti
quence
qui rép
frais.
empio
chanvr
le char
choire
la mac
l'écorc
ront.
laisser
ce qu
machi
table,
rées,
remen
ou ch
un jo
chanv

M
A
l'eco
V
que
mai
sez
bou
een
côté
sco
to:n
être

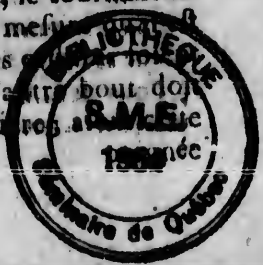
le cultivateur peut faire dans sa maison. J'ai en conséquence ajouté des plans et descriptions de ces ustensils qui répondront à l'objet en Canada, et avec le moins de frais. En se servant de la broye, planche I. la personne employée prend dans sa main gauche une poignée de chanvre, et de l'autre la machoire supérieure de la broye; le chanvre est posé de travers à B, entre les deux machoires, et en levant et pressant avec beaucoup de force la machoire supérieure sur le chanvre, les chenevottes et l'écorce qui contiennent les fibres du chanvre se briseront. Par ce moyen la matière gommeuse et l'écorce laisseront les fibres, et l'opération est continuée jusqu'à ce que toute la poignée soit parfaitement broyée avec la machine; on étend alors le chanvre par terre ou sur une table, et lorsqu'il y en a environ deux livres ainsi préparées, on le met en tresse en le doublant et torillant légèrement, et c'est ce qui est appelé un cordon de chanvre, ou chanvre non préparé. Une femme peut broyer dans un jour, de cette manière, de vingt à quarante livres de chanvre.



MANIERE D'ECOUSSER LE CHANVRE.

Après que le chanvre a été ainsi passé à la broye, il faut l'écousser de la manière suivante.

Vous prenez de la main gauche autant de chanvre que vous pouvez en tenir convenablement, et avec la main droite ayant brisé la paille du chanvre, vous le posez sur le bord de la planche à écousser, Fig. 5, avec les bouts de la racine devant, vous devez le battre en descendant avec l'écoussoir Fig. 4 ou Fig. 3, le tournant de côté et d'autre avec la main gauche à mesure qu'il est écoussé, jusqu'à ce que la paille et les chenevottes soient tombées. Lorsque ce bout là est fait, l'autre bout doit être tourné et écoussé de la même manière.



poignée là est mise de côté, et on en prend une autre, et ainsi de suite jusqu'à ce que le tout soit fini; le chanvre est alors attaché en paquets et mis dans un endroit modérément sec, jusqu'à ce qu'il y ait occasion de s'en servir. L'intention de cette opération est de battre et faire tomber l'écorce et les ordures qui se sont auparavant détachés par la broye,

MANIERE DE SERANCER LE CHANVRE.

Lorsque le chanvre est destiné pour faire du gros fil il n'a besoin que d'être serancé avec un seran à grosses dents, mais s'il est pour être employé à quelque chose de fin, il faut commencer avec le gros seran; il faut le passer à un ou plusieurs serans plus fins, suivant le besoin.

L'objet du seran consiste à séparer dans toute leur longueur les filaments du chanvre, que la broye et l'écouffoir n'ont fait que diviser en partie. Les dents des serans, voyez planches 6 & 7, sont de fer avec des pointes aiguës. Les gros serans ordinaires sont d'environ 21 pouces sur 7, les dents dans les rangs sont éloignées les unes des autres d'environ un pouce et trois quarts, et d'environ neuf pouces et demi de hauteur à prendre de la planche sur laquelle elles sont fixées; elles sont posées en quinconce, en sorte que les dents du second rang sont dans le centre de l'espace du premier rang. En passant le chanvre à travers le seran, les dents emportent une partie de la matière gommeuse contenue parmi les fibres du chanvre en forme de poussière, et en divisant les filaments, séparent entièrement la matière hétérogène qu'ils contiennent. Pour effectuer cet objet le seran étant fermement fixé avec des vis sur une planche ou une pièce de bois solide, dont un côté panche du côté opposé à l'ouvrier, il prend une poignée de chanvre, voyez H. planche 6, et l'attrapant de la main droite il la passe au seran

seran,
gauche
bout d
née de

Réfer

La
avec u
tenue
ou de
d'en h
sont f
pressé
quemm
gauche
ments

La
choire
d'en h

Les
couffo
des or
qui éc
met u
bout
écouff
vient
coup
dos de
le cha
courb
sant p
traver

seran, tenant l'autre partie du chanvre dans sa main gauche, pour l'empêcher de se mêler. Lorsqu'il y a un bout du chanvre suffisamment serancé, il change la poignée de bout, et il fait la même opération.

Référence aux gravures annexées des instruments dont on fait usage dans le préparation du Chanvre.

La planche I. représente la Broye pour le chanvre, avec une proportion de chanvre posée à B, supposée être tenue de la main gauche, à travers les trois dents d'en bas ou de la machoire inférieure de la broye, les deux dents d'en haut et le manche qui vont sur des pentures, A, A, sont souvent et rapidement levés avec la main droite et pressés sur le chanvre placé à B, le quel chanvre est lié, quement changé de place et tourné avec la main gauche; par cette opération, l'écorcé est brisée, et les filaments s'en détachent en partie.

La planche 2. est une section des deux têtes et machoires de la broye, C. est le manche, D les deux dents d'en haut, E les trois dents d'en bas.

Les fig. 3 & 4 représentent deux différents especes d'écouffoirs ou instrumens pour mieux nettoyer le chanvre des ordures et écorces après qu'il a paillé à la broye; celui qui écouffe le chanvre, le tient de la main gauche, et en met une partie sur une planche fig. 5, solidement fixée de bout sur le plancher, et avec la main droite il bat ou écouffe le chanvre avec un des écouffoirs, celui qui convient le mieux à l'objet, mais celui de la fig. 3 donne un coup plus régulier et plus ferme; le plumart F fixé sur le dos de l'écouffoir en regle le mouvement, et empêche que le chanvre ne se mêle dessus, et l'espace entre le plumart courbé F et l'écouffoir F. sert à lisser le chanvre, en faisant passer de tems à autre la poignée de chanvre à travers.

Fig.

Fig. 5 et 7 sont les deux érans solidement posés sur un banc devant l'ouvrier, qui passe le chanvre H, sur les dents de fer du éran, et le fait passer à travers, pour en ouvrir les filaments.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Il paroît par des avis dernièrement reçus de bonne autorité en Canada, qu'un arpent de bonne terre en bled ne donnera pas moitié autant de profit au cultivateur que la même terre en donnera en chanvre, ce que le chanvre poussera sur la même terre plusieurs années successivement avec avantage lorsque le bled n'y viendra point. Il est connu qu'on peut y semer sur chaque terre un arpent ou deux en chanvre, sans que cela porte préjudice aux autres travaux.

Quant à la quantité du chanvre recueilli sur un arpent de terre, elle varie de six à douze quintaux, parce qu'il dépend beaucoup de la qualité du terrain, et de la manière de le préparer. Une grande partie de ce travail se fait à loisir ; et lorsque le tems le permet le plus. La consommation est certaine, la demande actuelle du Chanvre pour l'Angleterre étant au delà de 30,000 tonneaux par année. Les Ministres de sa Majesté travaillent à donner les facilités nécessaires aux habitants du Canada en fournissant de la graine de chanvre, et employant des agents pour acheter avec de l'argent comptant le chanvre lorsqu'il sera prêt pour la vente ; en sorte que les moyens nécessaires sont déjà pris pour assurer un succès dans un objet de conséquence à la prospérité du Canada, et d'une importance immense à l'Empire Uni.

(Signé)

CHARLES TAYLOR.

Société des Arts &c.

Adelphi, Londres, 19 Août, 1805.

posés sur
H, sur les
pauvres
ou obres

S.

de bonne
re en bled
cultivateur
ce que le
années suc-
y viendra
chaque terre
porte pré-

sur un ar-
aux, parce-
in, et de la
ce travail
plus. La
e du Chan-
tonneaux
travaillent à
du Canada,
employant des
nt le chan-
orte que les
r un succès
du Canada,

YLOR.

